

# ENQUÊTE PUBLIQUE

*Déclaration de projet valant mise en compatibilité du  
Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Châteauneuf-du-Pape  
Agrandissement de la distillerie A BLACHERE*

## ANNEXES



**DATE : 27 /03 / 2025**

Autorité organisatrice : Commune de Châteauneuf du Pape

Commissaire Enquêtrice : Christine ROCHWERGER

Enquête Publique N° E25000013/84

## **ANNEXES**

### **1/ Décisions - arrêtés - certificats : (page 3)**

- Décision du Tribunal Administratif : désignation de la Commissaire enquêtrice
- Arrêté d'ouverture d'enquête publique
- Avis d'enquête publique
- Certificat d'affichage
- Certificat et constats de parution dans la Presse 2 journaux

### **2/ Localisation et plans : (page 14)**

- Carte localisation
- Plans et perspectives

### **3/ Liste des PPA / PPC : (page 15)**

### **4/ Photographies : (page 17)**

# 1. DECISIONS – ARRETES - CERTIFICATS

Désignation de la commissaire enquêtrice :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

31/01/2025

N° E25000013 / 84

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 31/01/2025

CODE : 1

Vu enregistrée le 30/01/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de CHATEAUNEUF-DU-PAPE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHATEAUNEUF DU PAPE ;*

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

**ARTICLE 1** : Madame Christine ROCHWERGER est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Michel MAHIEUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à la commune de CHATEAUNEUF-DU-PAPE, à Madame Christine ROCHWERGER et à Monsieur Michel MAHIEUX.

Fait à Nîmes, le 31/01/2025

le président,



Christophe CIRÉFICE

## Arrêté d'ouverture d'enquête publique :

Accusé de réception en préfecture  
084-218400372-20250203-AR202526-AR  
Reçu le 06/02/2025

VILLE DE  
**CHÂTEAUNEUF  
DU PAPE**

**ARRETE DU MAIRE PORTANT OUVERTURE DE  
L'ENQUETE PUBLIQUE DANS LE CADRE D'UNE  
DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN  
COMPATIBILITE DU PLU DE LA COMMUNE DE  
CHATEAUNEUF-DU-PAPE**

IA-2025/26

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu la délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 portant lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauneuf du Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERE ;

Vu la saisine des PPA et les avis favorables reçus de :

- Le SCOT SMBVA 02 décembre 2024
- L'INAO le 24 décembre 2024.
- La CDPENAF le 23 janvier 2025.
- Département de Vaucluse, Pôle aménagement le 28 janvier 2025.

La MRAe PACA le 28 novembre 2024 indique que le projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour l'extension de la distillerie Blachère ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

Vu la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue le 28 janvier 2025 ;

Vu les pièces du dossier soumises à l'enquête publique ;

Considérant que la commune de Châteauneuf-du-Pape souhaite permettre la réalisation du projet exposé par la société A. BLACHERE consistant en l'extension de ses locaux actuels de production, d'entreposage et de vente, afin d'accompagner son développement et d'y améliorer les conditions de travail et de sécurité de ses salariés. La société se situe 1695 route de Chateauneuf du Pape à Chateauneuf du Pape.

Considérant que cette démarche a pour objectif la consolidation d'une entreprise faisant partie du patrimoine provençal, qui contribue pleinement à la vitalité économique et sociale de la Commune. Pour se faire une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Châteauneuf-du-Pape a été lancée.

Considérant qu'une enquête publique doit être lancée par l'Autorité Organisatrice, la Commune de Chateauneuf du Pape.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400372-20250203-AR202526-AR  
Reçu le 06/02/2025

## ARRETE

### ARTICLE 1 : OBJET DE L'ENQUÊTE

Il sera procédé à une enquête publique dans le cadre d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteauneuf-du-Pape.

### ARTICLE 2 : DURÉE DE L'ENQUÊTE

L'enquête publique se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars 2025 à 17h00.

### ARTICLE 3 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Par décision en date du 31 janvier 2025, Monsieur le président du Tribunal administratif de Nîmes a désigné Madame Christine ROCHWERGER et Monsieur Michel MAHTEUX, respectivement en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant.

### ARTICLE 4 : OBSERVATIONS DU PUBLIC

Les pièces du dossier (support papier), ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie du lundi 24 février 2025 au mardi 25 mars 2025 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier, à l'attention de Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à l'adresse suivante :

*Mairie de CHATEAUNEUF-DU-PAPE*

*Hôtel de ville*

*8, rue Joseph DUCOS BP 56*

*84232 CHATEAUNEUF-DU-PAPE CBDEX*

*Objet : Enquête Publique Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU*

*Distillerie A. BLACHERE*

Ou par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :  
[urba@mairie.chateauneuf.com](mailto:urba@mairie.chateauneuf.com)

En ce qui concerne les observations reçues par voie postale à l'adresse de la mairie, les courriers doivent arriver au plus tard le 25 mars 2025, jour de clôture de l'enquête publique (tampon de la poste faisant foi).

Accusé de réception en préfecture  
084-218400372-20250203-AR202526-AR  
Reçu le 06/02/2025

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.chateauneufdupape.org>

#### **ARTICLE 5 : PERMANENCES**

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :

Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00

Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00

Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

#### **ARTICLE 6 : TRANSMISSION DE PIÈCES**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de CHATEAUNEUF-DU-PAPE, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

La personne devra adresser sa demande auprès de Monsieur le Maire, à l'adresse suivante :

*Mairie de CHATEAUNEUF-DU-PAPE*

*Hôtel de ville*

*8, rue Joseph DUCOS BP 56*

*84232 CHATEAUNEUF-DU-PAPE CEDEX*

Ou par courriel à l'adresse suivante : [mairie@chateauneuf.com](mailto:mairie@chateauneuf.com)

#### **ARTICLE 7 : CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

#### **ARTICLE 8 : DIFFUSION DU RAPPORT**

Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée :

- A Monsieur le Préfet du Département de VAUCLUSE
- A Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nîmes

Accusé de réception en préfecture  
084.218490372.20250203-AR202526-AR  
Reçu le 06/02/2025

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un délai d'un an à compter de la réception par la Mairie des documents.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera également publiée sur le site internet de la commune.

#### **ARTICLE 9 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ENQUETE**

Les informations relatives à ces dossiers peuvent être demandées en mairie de CHATEAUNEUF-DU-PAPB au service urbanisme : 04.90.83.57.57

#### **ARTICLE 10 : PUBLICITE DE L'ENQUETE**

Un avis destiné au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera inséré, en caractère apparent, dans deux journaux diffusés dans le département.

Il sera publié une première fois, au moins quinze jours avant le début de celle-ci, et une deuxième fois, rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête.

Cet avis sera affiché à la mairie pendant toute la durée de l'enquête et publié sur son site internet.

#### **ARTICLE 11 : SUITES DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

À l'issue de l'enquête publique, le dossier, éventuellement modifié, pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Un mois et demi après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de CHATEAUNEUF-DU-PAPB (ou sur le site internet de la commune).

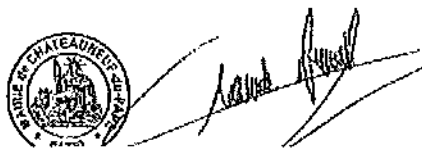
#### **ARTICLE 12 : EXECUTION ET TRANSMISSION DE L'ARRÊTÉ**

Monsieur le Maire et Madame le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Châteauneuf-du-Pape, le 03 février 2025

Le Maire,  
Claude AVRIL

The image shows the official seal of the Municipality of Châteauneuf-du-Pape, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE' and '1793'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

## Avis d'enquête publique

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Par délibération du conseil municipal n°33/2024 en date du 17 juin 2024, le conseil municipal de Châteauneuf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauneuf du Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERE.

**Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus.**

Madame Christine ROCHWERGER et Monsieur Michel MAHIEUX ont été désignés respectivement en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes le 31 janvier 2025.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire Claude AVRIL en sa qualité de représentant de la commune de Châteauneuf-du-Pape dont le siège administratif est situé 8 rue Joseph Ducos à Châteauneuf-du-Pape 84230.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Châteauneuf-du-Pape située 8 rue Joseph Ducos.

Le dossier d'enquête sera également disponible sur le site internet de la mairie <https://chateauneufdupape.org/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses remarques sur le registre ouvert à cet effet du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou les adresser par courrier, au plus tard le 25 mars 2025, jour de clôture de l'enquête publique (tampon de la poste faisant foi) à l'attention de Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Châteauneuf-du-Pape, hôtel de ville, 8 rue Joseph Ducos, BP56, 84232 CHATEAUNEUF-DU-PAPE ou par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [urba@mairie.chateauneuf.com](mailto:urba@mairie.chateauneuf.com)

Les observations seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :**

- Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

À l'issue de l'enquête publique, le dossier, éventuellement modifié, pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Un mois et demi après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de CHATEAUNEUF-DU-PAPE ( ou sur le site internet de la commune).

Claude AVRIL  
Maire de CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE



- Certificat d'affichage :

VILLE DE  
**CHATEAUNEUF  
DU PAPE**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

\*\*\*\*\*

Je soussigné Claude AVRIL, Maire de la commune de Châteauneuf-du-Pape  
(département de Vaucluse)

**CERTIFIE**

Que l'avis portant ouverture de l'enquête publique dans le cadre d'une déclaration de  
projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Châteauneuf-du-Pape :  
projet d'agrandissement de la distillerie A. Blachère, a bien fait l'objet d'un affichage  
depuis le 6 février 2025 :

- En mairie
- Sur site : Etablissement A. Blachère situé 1695 route de Sorgues 84230  
Châteauneuf-du-Pape.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Châteauneuf-du-Pape, le 25 mars 2025.

Le Maire

Claude AVRIL



Photographies



Affichage Mairie



Affichage sur site de la distillerie



## Certificat de parution dans la presse :

VILLE DE  
**CHÂTEAUNEUF  
DU PAPE**

### CERTIFICAT

\*\*\*\*\*

Je soussigné Claude AVRIL, Maire de la commune de Châteauneuf-du-Pape  
(département de Vaucluse)

#### CERTIFIE

Que dans le cadre d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de  
la commune de Châteauneuf-du-Pape : projet d'agrandissement de la distillerie A  
Blachère, l'avis d'enquête publique a bien fait l'objet d'une parution dans deux  
journaux d'annonces légales, à savoir :

- L'Echo du Mardi : les 06 février 2025 et 28 février 2025
- Le Dauphiné : les 07 février 2025 et 27 février 2025

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Châteauneuf-du-Pape, le 25 mars 2025.

Le Maire

Claude AVRIL



Constat de parution dans 2 journaux 15 jours avant début enquête.

6 février 2025 | commune de châteauneuf-du-pape-7



Justificatif de parution

annonce parue le 06-02-2025 sur echodumardi.com  
Département : Vaucluse

VILLE DE  
**CHÂTEAUNEUF  
DU PAPE**

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 le conseil municipal de la commune de Châteauneuf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauneuf du Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERE.

Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus, en mairie de Châteauneuf-du-Pape, aux jours et heures d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences de Madame Christine ROCHWERGER, commissaire enquêteur, auront lieu en mairie les :

- Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre.  
3955956

Vaucluse Matin  
Vendredi 7 février 2025

Le Carnet - Annonces légales 21

**CARNET  
DU JOUR**  
[reproduction interdite]

**DÉCÈS**

**Charges**  
Travail de famille  
à la brulasse de vous faire part  
au décès de  
**Madame Yvonne VIOLE**  
née GLEZE  
La cérémonie religieuse aura  
lieu le mardi 11 février 2025, à  
15 heures, en l'église de Chorges.  
La crémation aura lieu le mercredi  
12 février 2025, à 16h30, au  
crématorium de Gap.  
L'inhumation d'urnes se fera le  
jeudi 13 février 2025, à 15 heures,  
au cimetière de Chorges.  
PF AUBIN Gap 04 92 52 57 57  
9079322

**Vaucluse**

**Les convois funèbres  
de ce vendredi 7 février**

▶ **APT**  
Maurice Bonnet. La levée  
de corps aura lieu à 9 h 30 au  
funérarium d'Apt, suivie de  
l'inhumation au cimetière de  
la commune.  
▶ **AVIGNON**  
Philippe Castello. Les obsèques  
seront célébrées à 15  
heures au crématorium  
d'Avignon.  
▶ **CAMARET-SUR-AI-  
GUES**  
Monique Chave née Biscar-  
rat. Les obsèques religieuses  
auront lieu à 9 heures à la sal-  
le de cérémonie du crémato-  
rium d'Orange.  
▶ **ENTRAIGUES/  
ARAMON**  
Liliane Girard née Lafont.  
Les obsèques religieuses au-

Cortège à pied.  
▶ **PERNES-LES-FONTAI-  
NES/FONTAINE-DE-VAU-  
CLUSE**  
Jonathan Blanc. Les obsèques  
religieuses auront lieu à  
10 h 30 à l'église Notre-Da-  
me-de-Nazareth de Pernes-  
les-Fontaines, suivies de l'in-  
humation au cimetière du  
village.  
▶ **PERNES-LES-FONTAI-  
NES/MAZAN**  
Coralie Curinier. Les obsèques  
religieuses auront lieu à  
14 h 30 à l'église Notre-Da-  
me-de-Nazareth de Pernes-  
les-Fontaines, suivies de l'in-  
humation au cimetière du  
village.  
▶ **PERTUIS**  
Marie-Claire Durando née

**AVIS**

**Plan local d'urbanisme**



**COMMUNE  
DE CHÂTEAUNEUF-  
DU-PAPE**

**Avis d'enquête publique**

Par délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 le conseil municipal de la commune de Châteauneuf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauneuf du Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERE.

Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus, en mairie de Châteauneuf-du-Pape, aux jours et heures d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences de Madame Christine ROCHWERGER, commissaire enquêteur, auront lieu en mairie les :  
• Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00  
• Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00  
• Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre.  
41737000

Dauphine / Vaucluse Matin

Constat de parution dans 2 journaux, 8 jours après début enquête.

23 février 2025 commune-de-chateauf-du-pape-8



### Justificatif de parution

annonce parue le 28-02-2025 sur echodumardi.com  
Département : Vaucluse



#### COMMUNE DE CHATEAUF DU PAPE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 le conseil municipal de la commune de Châteauf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauf-du-Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERÉ.

Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus, en mairie de Châteauf-du-Pape, aux jours et heures d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences de Madame Christine ROCHWERGER, commissaire enquêteur, auront lieu en mairie les :

- Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la mairie ou sur le site internet [www.chateaufdupape.org](http://www.chateaufdupape.org) et consigner éventuellement ses observations sur le registre.  
3955857

## 18 Le Carnet - Annonces légales

Vaucluse Matin  
Jeudi 27 février 2025

Vaucluse Matin  
Jeudi 27 février 2025

### AVIS

#### Plan local d'urbanisme



#### COMMUNE DE CHATEAUF-DU- PAPE

#### Avis d'enquête publique

Par délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 le conseil municipal de la commune de Châteauf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauf-du-Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERÉ.

Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus, en mairie de Châteauf-du-Pape, aux jours et heures d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences de Madame Christina ROCHWERGER, commissaire enquêteur, auront lieu en mairie les :

- Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la mairie ou sur le site internet [www.chateaufdupape.org](http://www.chateaufdupape.org) et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

447376000



Dauphine / Vaucluse Matin

## 2/ LOCALISATION ET PLANS

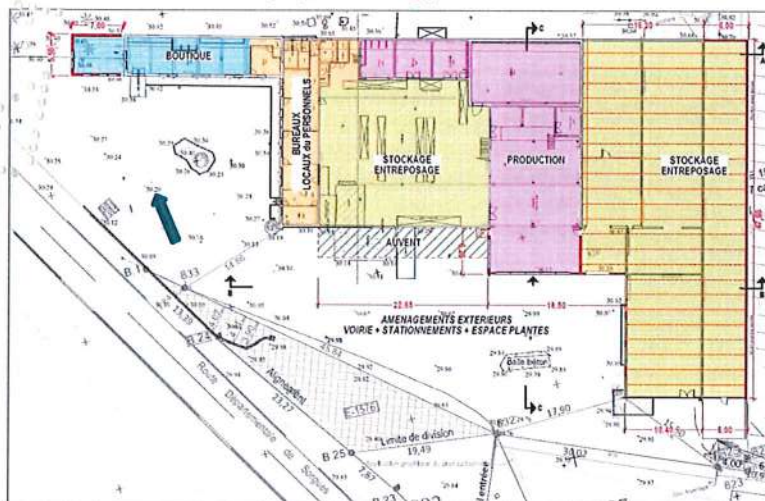
Localisation du projet :



Compte tenu de l'évolution de l'activité de l'entreprise, les propriétaires envisagent une extension concernant :

- Extension de la boutique en façade ouest (44m<sup>2</sup>) : accueil de nouveaux produits, vitrine des divers produits
- Zone de production en façade sud (118 m<sup>2</sup>) : agrandissement de la zone de production
- Zone d'entreposage et stockage en façade est (282 m<sup>2</sup> hors auvent) : extension de la zone de stockage et entreposage

**PROJET : REZ de CHAUSSEE - Usages (PROJET en rouge)**



↑ Nord

Un projet d'extensions limitées des bâtiments existants, de réhabilitation, et de réaménagement des espaces extérieurs

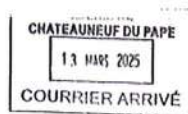


PROJET : Perspectives d'ambiances

La hauteur des entrepôts devra permettre de stocker des produits sur une hauteur de 8m.

### 3/ LISTE DES PPA / PPC

Document complémentaire : lettre Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence



Orange, le 06/03/2025

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Service Urbanisme  
8 rue Joseph Ducos  
84230 CHATEAUNEUF-DU PAPE CEDEX

Direction Générale Adjointe Territoire  
Service Planification & Habitat  
Affaire suivie par : C. HAUSLER  
N/Réf : YB/CL/CH/ - N° 106/2025

V/Réf : Votre courrier du 24/10/2024 – Saisine pour avis projet de DPMEC

Objet : Avis de la Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence

Monsieur le Maire,

Suite à votre consultation pour avis sur le projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. La Communauté de Communes, après avoir consulté l'ensemble des services, émet un avis favorable.

En effet, le projet répond aux besoins d'une entreprise déjà existante, permet de pérenniser et développer son activité. Le projet n'appelle pas de remarque particulière de la part de la Communauté de Communes.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes respectueuses salutations.



Le Président,  
Yann BOMPARD

PAYS D'ORANGE EN PROVENCE  
307 avenue de l'Arc de Triomphe - BP 20042 - 84102 Orange cedex  
Tél 04 90 03 01 50

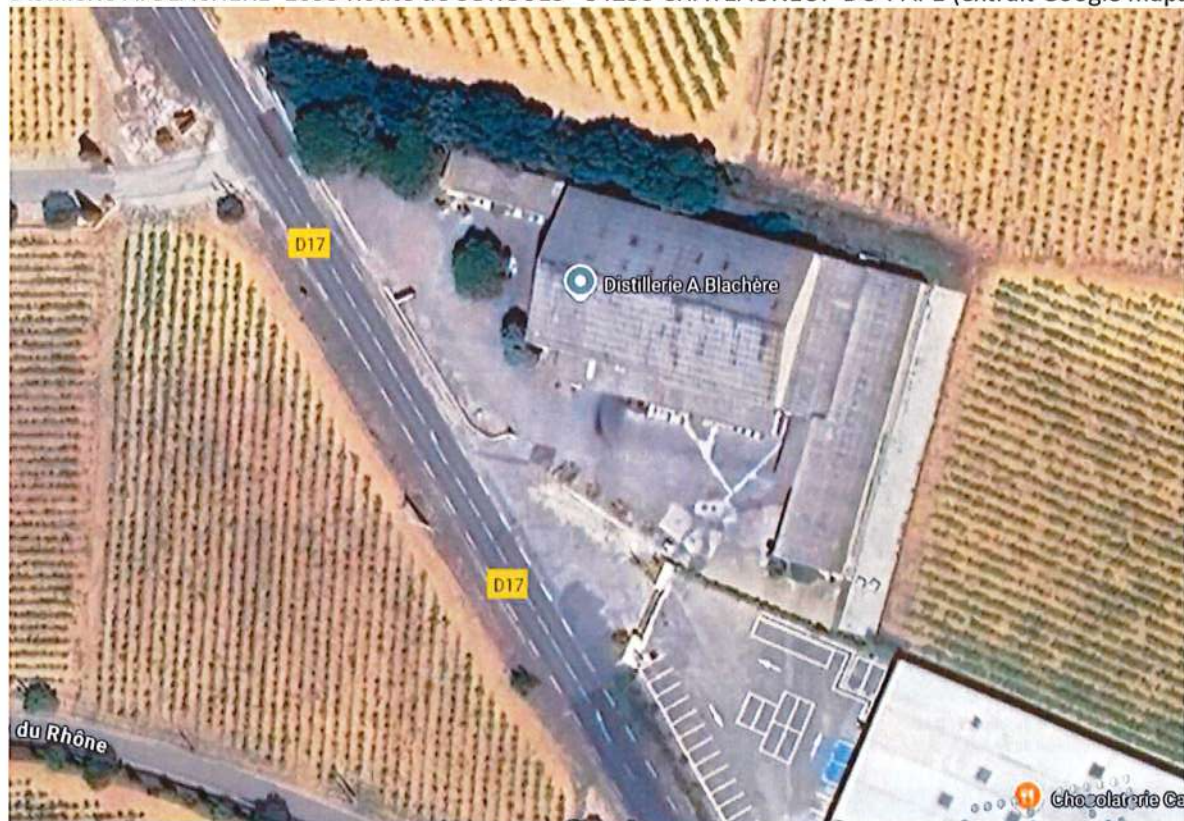
Liste des PPA / PPC consultées (saisine de la Mairie du 23/10/2024) :

- Préfecture de Vaucluse
- Préfecture de Vaucluse/ Autorité environnementale
- Préfecture CDPENAF
- DDT
- Conseil Régional PACA
- Conseil Départemental Vaucluse
- DREAL PACA
- Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence
- Mairie d'Orange
- Mairie de Sorgues
- Mairie de Bedarrides
- Mairie de Courthézon
- Mairie de Roquemaure
- Chambre d'Agriculture de Vaucluse
- Chambre des Métiers et Artisanat
- Chambre de Commerce et Industrie
- INAO
- Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon
- CITADIA



## 4/ PHOTOGRAPHIES

Distillerie A. BLACHERE 1695 Route de SORGUES 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE (extrait Google maps)





**Distillerie A. BLACHERE route de Sorgues RD 17  
(En direction de Châteauneuf du Pape)**



**Entrepôts Distillerie A BLACHERE**



**Bosquet Espace Boisé Classé le long façade Nord de la Distillerie  
Vue en direction de Sorgues sur RD17**



Vue éloignée en direction de Châteauneuf-du-Pape RD 17



Vue proche en direction de Châteauneuf-du-Pape RD17 Carrefour DR17/RD66



Boutique Distillerie A. BLACHERE



Bureaux Distillerie A. BLACHERE

3  
3  
3  
3  
3  
3  
3

3

3

3